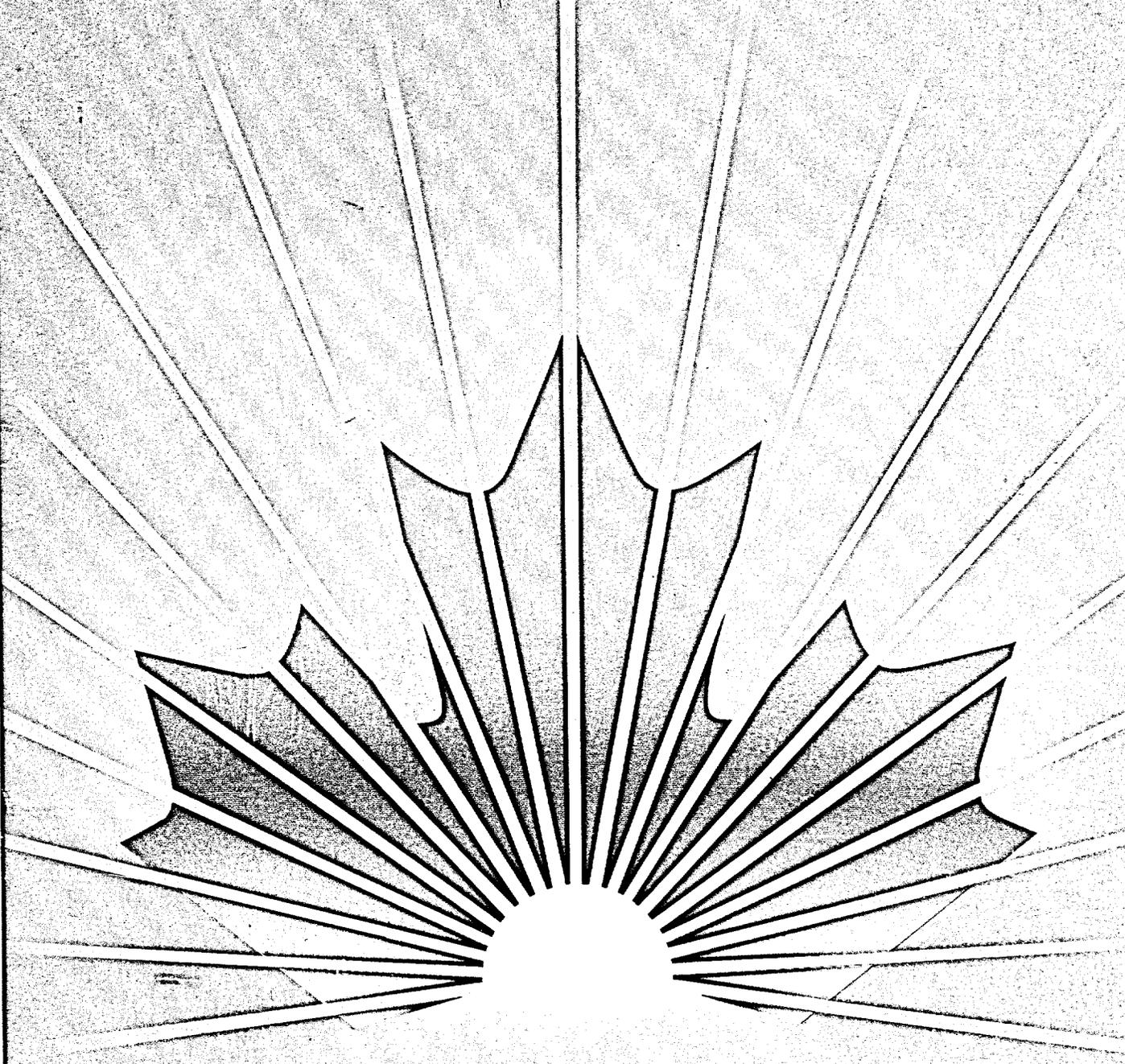


doc
CA1
EA
87T65
EXF

THE WORLD OUR MARKET

CANADA, GATT AND THE URUGUAY ROUND



TRADE: Securing Canada's Future

Canada

For additional copies please write or call:

The International Trade Communications Group
(DMTN)

The Department of External Affairs
25 Sussex Drive
Ottawa, Ontario,
K1A 0G2

Ottawa: (613) 992-6633

© Minister of Supply and Services Canada 1987

Cat. No. E74-15/1-1987

SBN 0-662-55453-1



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada

DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
BIBLIOTHÈQUE MIN. DES AFFAIRES EXTERIEURES
125 PROMENADE SUSSEX DRIVE
OTTAWA, ONT. K1A 0G2

b2131109(E)
b2131110(F)
NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

Minister for International Trade



Canada

Ministre du Commerce extérieur

MAKING THE WORLD CANADA'S MARKET

Canada has a vital stake in the international trading system. Three million Canadian jobs and one-third of all we produce depend on markets outside Canada.

Canada has always believed that the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) is the best available institution for ensuring that global trade is as free and fair as possible. Even as the government engaged in negotiations with the United States it maintained its strong commitment to the GATT "track" of its trade policy. As one of the 23 founding members of the GATT, Canada has a long-term commitment to that institution and the rules it has put in place.

The world has changed significantly since the GATT was created in 1948. Successive rounds of multilateral negotiations have eliminated many of the tariff and non-tariff barriers which used to impede international trade. Freer international trade and the technological revolution in transportation and communications have combined to create a truly global economy.

Canada has prospered in the global economy. Today, however, new and insidious forms of protectionism in foreign markets are threatening the interests of our farmers, manufacturers and service industries. Therefore, Canada has played a leading role in bringing the 95 member-nations of the GATT back to the table for a new round of negotiations, launched at a Conference of Ministers in Punta del Este, Uruguay, September 1986.

We have produced this brochure so that all Canadians can better understand the GATT, the stakes for Canada in the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations, and Canada's approach and objectives.

Pat Carney

Honourable Pat Carney
Minister for International Trade

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

OCT 26 1987

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

The GATT

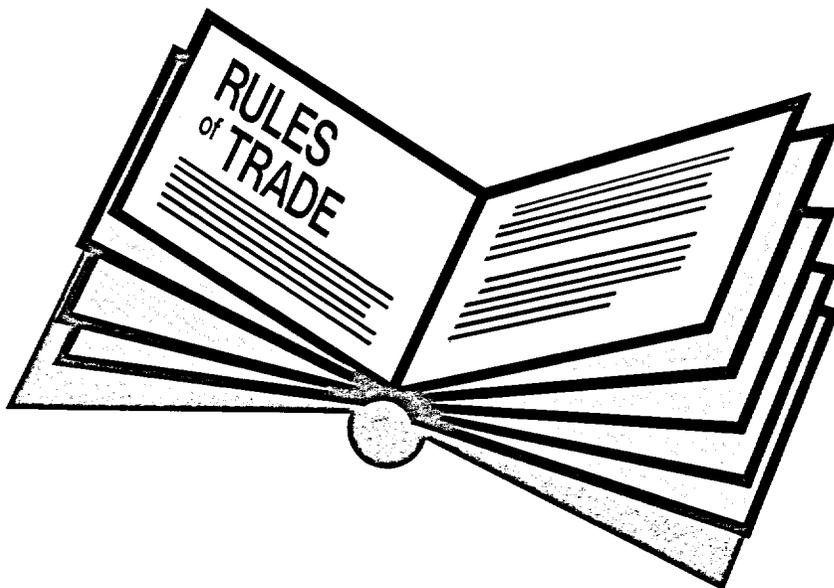
The General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) is the cornerstone of the world trading system and of Canadian international trade policy.

Canada was one of the 23 founding members of GATT in 1948 and has played a leading role in building GATT and establishing the rules which now govern 80 per cent of international trade. Today, the GATT has 95 member-nations. (See Appendix)

Canada is committed to the GATT. The bilateral agreement sought by Canada and the United States, for instance, was consistent with Article XXIV of the Agreement which allows signatories to negotiate free-trade areas.

GATT Contracting Parties (member-nations) are now engaged in the GATT's eighth major round of negotiations, known as the Uruguay Round, which began in Punta del Este, Uruguay in September 1986.

Canada believes that the Uruguay Round provides an excellent opportunity to resist protectionist threats, to promote the rule of law in international trade, to strengthen the multilateral trading system and to restore momentum in liberalizing world trade.



The importance of GATT

The General Agreement is the only multilateral instrument that sets out the rules for international trade. Its basic aim is to promote international trade by reducing or eliminating tariff and other barriers. The GATT is a forum in which countries can discuss and resolve their trade problems and negotiate expanded trading opportunities.

The 800 per cent growth in the volume of international trade since the Second World War is evidence of GATT's success.

The GATT has responded to changes in the world economic scene, including shifts in the relative economic strengths of nations, the growing influence of developing countries in international affairs and the creation of regional or preferential economic groupings. It has also responded to changing patterns of trade and investment, and to emerging new issues such as services and intellectual property.

Seven rounds of negotiations have taken place under GATT auspices since 1948, each a milestone on the path to a liberalization of world trade. The most recent, the Tokyo Round, ran from 1973 to 1979 and resulted in several

important international agreements. In addition to significant tariff cuts, the Tokyo Round brought greater discipline to the use of non-tariff barriers such as import licensing, government subsidies, customs valuations, technical standards and government purchasing policies.

As early as 1981, with the world in the worst economic recession since the 1930s, Canada and a group of other countries began thinking about a new round of negotiations. This, they agreed, was needed to counter severe and growing protectionist pressures, and to move forward with trade liberalization. They also believed that it was necessary to strengthen the GATT, because member-nations were increasingly ignoring or evading its rules.

Fearing a trade war and recognizing the need for liberalizing trade, the GATT countries launched the current round of multilateral trade negotiations (MTN) in September 1986.

The ministerial declaration, which formally launched the Uruguay Round, indicates that this new round of negotiations will be the most far reaching and comprehensive ever undertaken. The Punta del Este Declaration states the following important political commitments:

- to halt the introduction of new protectionist measures and to promote policies that will remove barriers to trade;
- for the first time in GATT history, to include objectives for across-the-board negotiations on agriculture;
- to reduce or eliminate tariff and non-tariff barriers in order to improve market access;
- to include negotiations on "new" (in the context of GATT negotiations) issues such as trade in services, trade-related intellectual property matters and trade-related investment measures; and
- to reinforce and extend the mandate of the GATT.

After preliminary planning sessions, 14 separate negotiating groups began meeting in January 1987, and have since made generally satisfactory progress. Their goal is to complete the first phase of the negotiations by the end of 1987. These preliminary discussions will pave the way to substantive negotiations in 1988, which should be completed by 1990.

During 1987, Canada participated in a number of high-level international meetings, which seemed to reinforce political commitment to the new round of negotiations. These included a meeting of Trade Ministers in New Zealand in March; the meeting of Quadrilateral Trade Ministers (Canada, USA, Japan and the EEC) in Japan in April; the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) Ministerial Meeting in Paris in May; the Cairns Group Meeting of Agricultural Traders in Ottawa in May; and, most recently, the Venice Economic Summit in June 1987.

In June 1988, Canada will host the Economic Summit in Toronto, at which the MTN in general and agriculture in particular will be high on the agenda. We will be active participants in a number of international meetings leading up to the Economic Summit. A key step in this process will be a meeting of Quadrilateral Trade Ministers, which Canada will host in the Spring of 1988.

The Uruguay Round

Canada's Objectives in the Uruguay Round

The Canadian economy runs on trade. Consequently, Canada's top priority is to improve and to secure access to markets around the world. If the Uruguay Round is successful, trade barriers will be lowered and international trade rules will be clearer and more effective. This would mean increased economic activity and employment in Canada.

What follows is a detailed explanation of Canada's five objectives.



Halting Protectionism and Improving Market Access for goods and services

Canada seeks to resist protectionism and keep existing trade channels open. Canada also seeks to improve market access conditions on as broad a front as possible, as they relate to products and markets, and to tariff and non-tariff barriers.

Canada believes that tariffs should be completely eliminated or substantially reduced in order to restore confidence in the GATT's ability to halt erosion of the open trading system, to curb the resurgence of protectionism and to restore momentum to trade liberalization. Such an achievement would significantly advance the economic development and trade interests of both developing and developed countries.

Specifically, Canada wants to improve market access for:

- agricultural and food products;
- other natural resource products (non-ferrous metals and forest products and fisheries);
- energy-based (e.g. petrochemical) industries and related equipment and services;
- a range of advanced-technology and transportation equipment; and
- trade in services.

Important barriers or trade distorting measures impede our exports in these sectors. For example, in spite of tariff cuts in previous GATT rounds for certain processed products, Canada now faces increased tariffs on these products in some of its major markets. Moreover, our exports continue to be impeded by non-tariff barriers such as quotas and restrictive import licensing.

Measures to open markets further should include applying the existing GATT Agreement on Government Procurement to other government entities which are main purchasers of products not now subject to international competition. These include urban transit, telecommunications and power-generating and transmission equipment, and certain services purchased by governments.

In recent years, world farm production, much of it stimulated by excessive subsidization, has increasingly outstripped world demand. Since 1981, world wheat prices have fallen by almost one-half. Meanwhile, stocks have increased by 85 per cent and are now equivalent to two years' world trade volume.

The international community is in general agreement on the underlying causes of this crisis: the incentive to over-produce that farm support programs give to farmers.

Over the past decade the problems have been exacerbated by a slowdown of demand and by increases in supply stemming from the use of advanced farming technology and resulting expanded production in some developing countries.

Farmers exposed to artificially low world prices have suffered financially. As a result, the costs of farm support programs have increased sharply and now constitute a major drain on many national treasuries. The impact on many developing country exporters is particularly severe.

All industrialized countries have contributed to the current world agricultural crisis. The European Economic Community (EEC), under the impetus of various subsidies in its Common Agricultural Policy, has been transformed from a cereals-deficit region into a significant exporter of cereals. Similarly, the U.S. in response to EEC export subsidies, stepped up its use of export subsidies, an approach which tends to drive world prices down still further. In the name of "Food Security", the Japanese have been reluctant to open their high cost market. Consequently, Canada and other efficient producers have been drawn into a costly agricultural war.

Over the past two years there has been growing agreement by the world community on the need for collective reform in this area. Canada has been influential in shaping this consensus by seeking:

- the inclusion of agriculture on the agenda of the Economic Summits of 1986 and 1987;
- consultations among the major wheat exporting countries;
- with Australia, meetings of the "Cairns Group" of developed and developing agricultural exporting countries;
- the inclusion in the Uruguay Round, for the first time in GATT negotiations, of all agricultural policies affecting trade; and
- the publication of a major OECD study on agricultural policies and trade, and the adoption by OECD Ministers of a set of principles for international reform.

The Venice Summit of June 1987 reaffirmed the OECD agreement and gave impetus to the new GATT Round as the framework for achieving fundamental change.

In the Uruguay Round, Canada will push for trade liberalization and the development of fair, predictable and effective rules on export and domestic subsidies, as well as on measures such as variable levies, quantitative restrictions, export restraints and technical barriers.

Developing new rules for agricultural trade

Securing Market Access: Tighter Disciplines on Contingency Protection Measures and Subsidies

More secure and predictable access to markets is crucial to the business community in justifying major new investments related to international trade.

The benefits of trade liberalization and of binding tariff agreements achieved in previous GATT Rounds can be seriously undermined by the use of contingency protection measures related to both fair and unfair trade.

A major aim of the current negotiations is to develop an international consensus on the use of "safeguard measures" such as: emergency import relief under GATT Article XIX, voluntary export restraints and orderly marketing arrangements. Also to be discussed is the impact of safeguard measures on the structural adjustment of industries protected by those measures.

Existing rules related to subsidies and countervailing measures must also be reviewed. Canada is seeking increased discipline in the use of subsidies that harm the trade interests of contracting parties: for instance subsidized export credits and subsidies that affect trade in agricultural products. Canada will also work to achieve wider international agreement on the definition and measurement of subsidies and to improve the rules, procedures and conditions that govern recourse to countervailing measures.

Three "new issues", each important in terms of Canadian interests, are on the agenda at the Uruguay Round: trade in services, trade-related investment and intellectual property rights.

Trade in services

Services represent non-merchandise trade, such as consulting of all types, information processing, transportation, insurance, etc. This category, now representing 20 per cent of the value of world trade, is becoming increasingly important. Accordingly, Canada believes that it is necessary to develop a new framework of rules governing trade in services, comparable to the framework of rules for trade in goods; and to seek ways to reduce the barriers to more efficient use of service inputs at all levels.

The wide range of domestic regulatory practices involved makes this a particularly complex area. However, such basic principles as non-discrimination, national treatment and transparency in national regulations need to be explored. The Uruguay Round gives the international trading community a chance to elaborate the basic rules of the game before trade in services becomes a subject of increasing confrontation in bilateral trade relations.

Intellectual property rights

Canada supported the inclusion of intellectual property rights in the Uruguay Round because it recognizes the importance of innovative and creative activity as an effective part of the international trade system. Intellectual property needs adequate legal protection which does not directly or indirectly create trade barriers. Canada's objective will be to ensure that intellectual property rights are dealt with in a manner which expands trade and the investment and economic development associated with trade.

Trade-related investment

While recognizing that national authorities must be able to influence the direction of investment under defined circumstances, Canada supports the

Canada and the "new" GATT issues

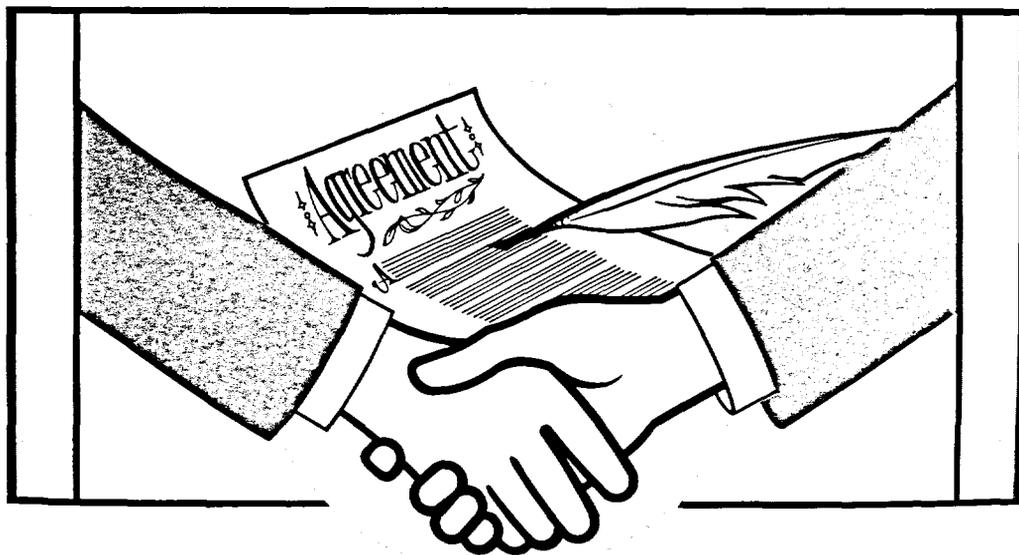
continuing liberalization of the international investment regime. Among the trade-related investment measures being discussed in the Uruguay Round are the imposition of specific export targets or levels of domestic purchasing as a condition of investment approval.

The proliferation of exceptions and deviations to GATT rules over the years, combined with strong and persistent pressure by protectionist forces in major GATT countries are seriously undermining the credibility of the GATT itself. Canada recognizes the GATT's vital importance to the world community as the primary instrument available for preserving gains already made in trade liberalization. Canada also recognizes the GATT's importance to the management of our trade relations with most other countries.

Canada, therefore, attaches major importance to the development of an effective and improved dispute settlement mechanism. It favours expansion of the role of the GATT from that of an organization administering a world trade agreement, to one with responsibility for managing international trade policy issues.

All GATT members have an interest in strengthening the GATT system. Among the issues to be addressed in this context are a more effective surveillance and trade policy role for GATT, increased involvement at the ministerial level and enhanced cooperation with other economic organizations, notably the International Monetary Fund and The World Bank.

Strengthening the GATT system

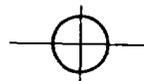


In the Uruguay Round, Canada is once again playing an influential role in shaping the rules of international trade. This activist role reflects the government's commitment to restoring momentum in the liberalization of world trade.

GATT Membership* as of 1987

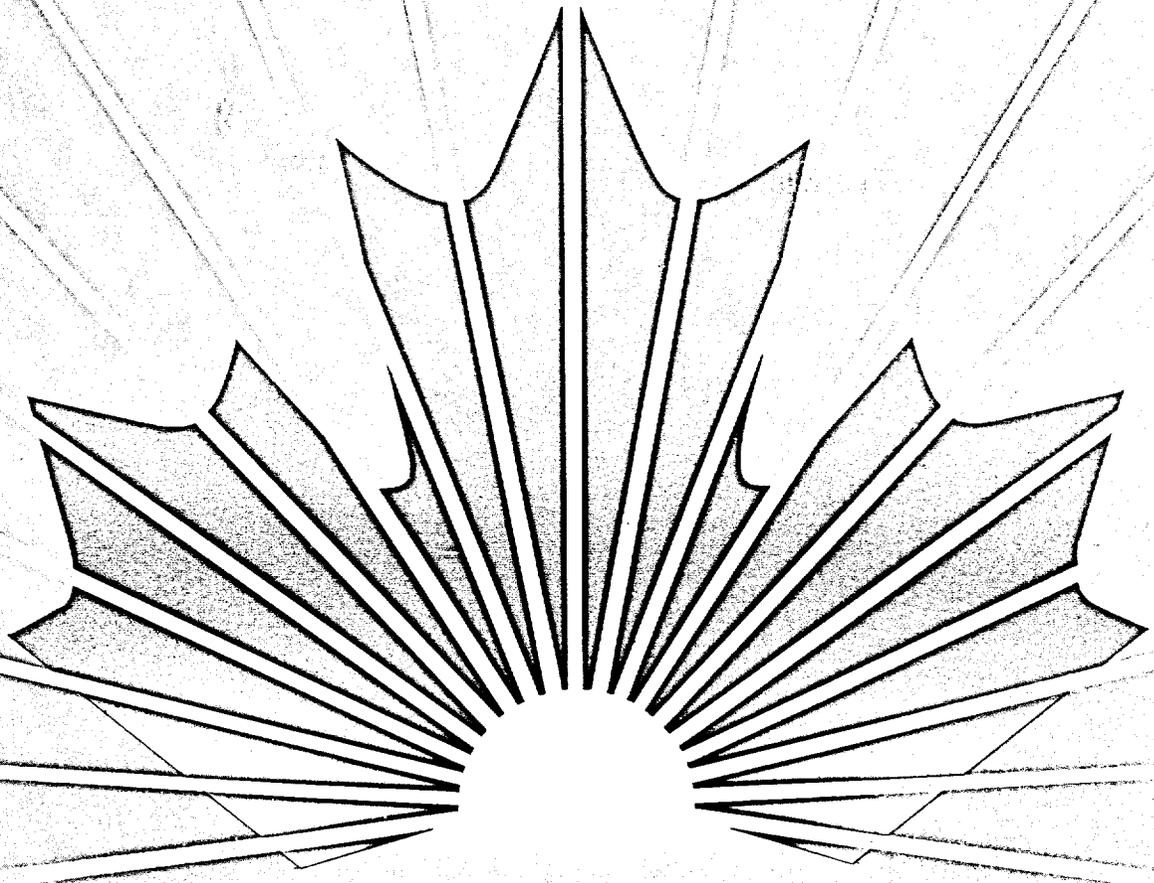
Antigua and Barbuda	Federal Republic of Germany	Niger
Argentina	Ghana	Nigeria
Australia	Greece	Norway
Austria	Guyana	Pakistan
Bangladesh	Haiti	Peru
Barbados	Hong Kong	Philippines
Belgium	Hungary	Poland
Belize	Iceland	Portugal
Benin	India	Romania
Botswana	Indonesia	Rwanda
Brazil	Ireland	Senegal
Burkina Faso	Israel	Sierra Leone
Burma	Italy	Singapore
Burundi	Jamaica	South Africa
Cameroon	Japan	Spain
Canada	Kenya	Sri Lanka
Central African Republic	Republic of Korea	Surinam
Chad	Kuwait	Sweden
Chile	Luxembourg	Switzerland
Colombia	Madagascar	Tanzania
Congo	Malawi	Thailand
Côte d'Ivoire	Malaysia	Togo
Cuba	Maldives	Trinidad and Tobago
Cyprus	Malta	Turkey
Czechoslovakia	Mauritania	Uganda
Denmark	Mauritius	United Kingdom
Dominican Republic	Mexico	United States
Egypt	Morocco	Uruguay
Finland	Netherlands	Yugoslavia
France	New Zealand	Zaire
Gabon	Nicaragua	Zambia
Gambia		Zimbabwe

*Contracting Parties to the GATT



LE MONDE NOTRE MARCHÉ

LE CANADA, LE GATT ET LA RONDE URUGUAY



LE COMMERCE la clé de l'aventure

Canada



DOCS
CA1 EA 8765 EXP
The world our market : Canada, GA1
and the Uruguay Round. --
43246504

Pour obtenir d'autres exemplaires de la présente brochure, veuillez en faire la demande en écrivant ou en téléphonant au:

Groupe des communications sur le commerce extérieur (DMTN)
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Ottawa: (613) 992-6633

© Ministre des Approvisionnements et Serv. d

N° de cat. E74-15/1-1987

ISBN 0-662-55453-1



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

Ministre du Commerce extérieur



Minister for International Trade

Canada

LE CANADA À LA CONQUÊTE DU MARCHÉ MONDIAL

Le système commercial international est vital pour le Canada. Trois millions d'emplois et le tiers de ce que nous produisons dépendent en effet des exportations.

Le Canada a toujours été d'avis que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) constitue le meilleur mécanisme dont nous disposons pour rendre le commerce mondial aussi libre et aussi loyal que possible. Même s'il s'est lancé dans des négociations commerciales avec les États-Unis, le gouvernement n'en a pas moins maintenu dans sa politique commerciale un ferme engagement envers le GATT. Étant l'un des 23 membres fondateurs du GATT, le Canada a une obligation de longue date envers cette institution et les règles qu'elle a mises en place.

Le monde a changé de façon importante depuis la création du GATT en 1948. Diverses rondes de négociations multilatérales ont permis d'éliminer nombre des barrières tarifaires et non tarifaires qui entravaient le commerce international. La libéralisation des échanges à l'échelle mondiale et la révolution technologique dans le domaine des transports et des communications ont eu pour effet de créer une économie véritablement globale.

Le Canada a prospéré dans ce nouveau cadre économique. Aujourd'hui, cependant, de nouvelles formes de protectionnisme, certaines insidieuses, sur les marchés étrangers menacent les intérêts de nos agriculteurs, de nos fabricants et de nos industries de services. C'est pourquoi le Canada a joué un rôle moteur dans la convocation des 95 nations membres du GATT à une nouvelle série de négociations, lancée lors de la Conférence des ministres à Punta del Este, Uruguay, en septembre 1986.

Nous avons produit cette brochure afin d'amener les Canadiens à mieux comprendre le GATT, ainsi que les enjeux, les approches et les objectifs du Canada dans la Ronde Uruguay des négociations commerciales multilatérales.

Pat Carney

L'honorable Pat Carney
Ministre du commerce extérieur

Le GATT

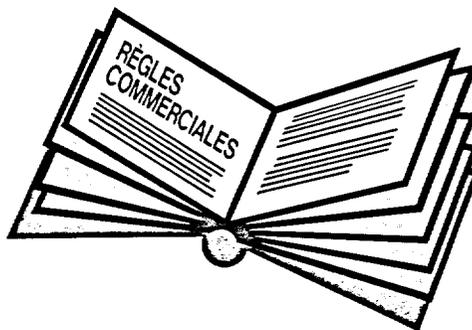
L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) est la pierre angulaire du système mondial des échanges et de la politique du Canada en matière de commerce extérieur.

Le Canada était l'un des 23 membres fondateurs du GATT en 1948 et a joué depuis un rôle éminent dans l'édification du GATT et l'établissement des règles qui régissent aujourd'hui 80 pour cent du commerce mondial. Le GATT compte actuellement 95 nations membres (voir annexe).

Le Canada reste fidèle au GATT. Ainsi, l'accord bilatéral qu'il recherche avec les États-Unis était conforme à l'article XXIV de l'Accord, qui permet aux pays signataires de négocier des zones de libre-échange.

Les parties contractantes du GATT (les nations membres) sont maintenant engagées dans la huitième grande série de négociations, baptisée la Ronde Uruguay. Le coup d'envoi a été donné à Punta del Este, en Uruguay, en septembre 1986.

Le Canada est d'avis que la Ronde Uruguay constitue une excellente occasion de résister aux menaces protectionnistes, de promouvoir la règle de droit dans le commerce international, de renforcer le système commercial multilatéral et de redonner l'impulsion voulue à la libéralisation du commerce mondial.



L'importance du GATT

L'Accord général est le seul instrument multilatéral qui fixe des règles du commerce international. Son objectif fondamental est de promouvoir le commerce international par la réduction ou l'élimination des tarifs douaniers et autres barrières. Le GATT est un forum au sein duquel les pays peuvent examiner et résoudre leurs problèmes commerciaux et négocier des possibilités élargies d'échanges.

L'accroissement de 800 pour cent du volume des échanges internationaux depuis la Seconde Guerre mondiale témoigne du succès du GATT.

Le GATT s'est adapté aux changements qui ont marqué la scène économique mondiale — évolution de la force économique relative des pays, influence croissante des pays en développement dans les affaires internationales et création de groupements économiques régionaux ou préférentiels. Le GATT s'est aussi adapté aux nouvelles tendances du commerce et de l'investissement et à de nouvelles questions, par exemple le commerce des services et la propriété intellectuelle.

Sept rondes de négociations ont eu lieu sous l'égide du GATT depuis 1948, chacune constituant un jalon dans la voie qui conduit à une libéralisation du commerce mondial. La plus récente, la Ronde Tokyo, s'est déroulée de 1973 à 1979. Elle a donné lieu à plusieurs accords internationaux importants. Outre une réduction substantielle des tarifs douaniers, la Ronde Tokyo a établi une plus grande discipline en ce qui concerne le recours à des barrières non

tarifaires, comme les permis d'importation, les subventions gouvernementales, l'évaluation en douane, les normes techniques et les politiques relatives aux marchés publics.

Dès 1981 — alors que le monde connaissait la pire récession économique depuis les années 1930 — le Canada et un groupe d'autres pays se sont mis à considérer la possibilité d'une nouvelle série de négociations comme moyen de lutter contre la montée alarmante des mesures protectionnistes et de procéder à une libéralisation des échanges. Ils estimaient également que ces négociations étaient nécessaires pour renforcer le GATT, que les nations membres cherchaient de plus en plus à contourner.

Craignant une guerre commerciale et reconnaissant la nécessité de libéraliser les échanges, les pays du GATT ont lancé en septembre 1986 la ronde actuelle de négociations commerciales multilatérales (NCM).

La déclaration ministérielle, qui lançait officiellement la Ronde Uruguay, donne à entendre que celle-ci sera la plus vaste et la plus exhaustive qui ait jamais été entreprise. La déclaration de Punta del Este expose les importants engagements politiques que voici:

- mettre un terme à l'introduction de nouvelles mesures protectionnistes et promouvoir des politiques qui élimineront les obstacles au commerce;
- pour la première fois dans l'histoire du GATT, fixer des objectifs pour des négociations globales dans le domaine de l'agriculture;
- réduire ou éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires afin d'améliorer l'accès aux marchés;
- mener des négociations sur des questions «nouvelles» (dans le contexte des négociations du GATT), comme le commerce des services, les questions de propriété intellectuelle dans un contexte commercial et les mesures d'investissement reliées au commerce; et
- élargir et renforcer le mandat du GATT.

Après des séances de planification préliminaires, 14 groupes de négociations distincts ont commencé en janvier 1987 une série de réunions et ont fait depuis des progrès généralement satisfaisants. Le but visé est de terminer la première phase des négociations pour la fin de 1987. Cette phase doit préparer le terrain pour les négociations de fond, qui commenceront en 1988 et devraient s'achever en 1990.

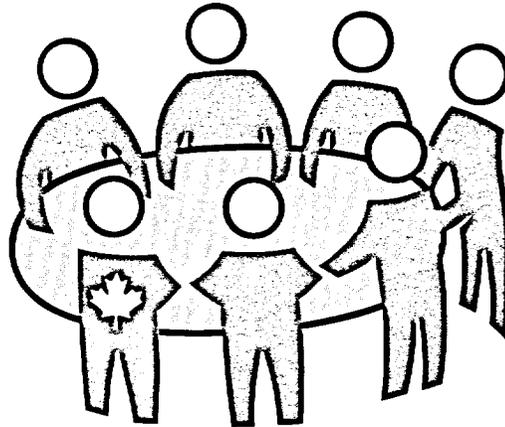
En 1987, le Canada a participé à diverses réunions internationales de haut niveau, ce qui semble avoir renforcé l'engagement politique des pays impliqués face à la nouvelle ronde de négociations. Ce sont notamment la réunion des ministres du Commerce en Nouvelle-Zélande en mars; la Réunion quadrilatérale des ministres du Commerce (Canada, États-Unis, Japon et CEE) au Japon en avril; la Réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développements économiques à Paris en mai; la Réunion du Groupe de Cairns des exportateurs agricoles, tenue à Ottawa en mai; et dernièrement, le Sommet économique de Venise, en juin 1987.

En juin 1988, le Canada sera l'hôte du Sommet économique à Toronto, où les NCM en général et l'agriculture en particulier figureront en bonne place à l'ordre du jour. D'ici là, le Canada participera activement à bon nombre de réunions internationales en préparation du Sommet économique. L'une des étapes marquantes sera la Réunion quadrilatérale des ministres du Commerce, dont le Canada sera l'hôte au printemps 1988.

La Ronde Uruguay

Objectifs du Canada pour la Ronde Uruguay

L'économie canadienne est fortement tributaire du commerce. Par conséquent, la priorité du Canada est d'accroître et de garantir l'accès aux marchés mondiaux. Si la Ronde Uruguay est couronnée de succès, on devrait connaître une réduction des obstacles au commerce et l'établissement de règles plus claires et plus efficaces pour le commerce international. Cela aurait pour effet de renforcer l'activité économique et d'accroître l'emploi au Canada. Voici une explication détaillée des cinq objectifs du Canada.



Mettre un terme au protectionnisme et améliorer l'accès aux marchés des biens et services

Le Canada s'efforce de résister au protectionnisme et de garder ouvertes les voies commerciales actuelles. Il cherche aussi à améliorer les conditions d'accès aux marchés sur un front aussi étendu que possible, tant en termes de produits et de marchés que de barrières tarifaires et non tarifaires.

De l'avis du Canada, il y aurait lieu d'éliminer complètement ou de réduire substantiellement les tarifs douaniers afin de rétablir la confiance envers la capacité du GATT de contenir l'érosion du régime de liberté des échanges internationaux, de stopper la remontée du protectionnisme et de redonner à la libéralisation du commerce l'impulsion nécessaire. La réalisation de cet objectif aurait un impact positif sur le développement économique et les intérêts commerciaux des pays industrialisés et des pays en développement.

Le Canada a intérêt notamment à accroître l'accès aux marchés pour:

- les produits agricoles et alimentaires;
- les autres produits à base de ressources naturelles (métaux non-ferreux, produits forestiers et produits de la pêche);
- les industries énergétiques (par ex. la pétrochimie) ainsi que les équipements et les services connexes;
- le matériel de pointe et le matériel de transport; et
- le commerce des services.

D'importantes barrières ou des mesures faussant les échanges nuisent à nos exportations dans ces secteurs. Par exemple, bien que les tarifs aient été abaissés pour certains produits manufacturés à la suite des rondes antérieures du GATT, le Canada se voit imposer des tarifs plus élevés pour ces mêmes produits sur ses principaux marchés. En outre, les exportations canadiennes continuent d'être gênées par des barrières non tarifaires comme les contingents et les licences d'importation restrictives.

Parmi les mesures qui visent à ouvrir davantage les marchés, il conviendrait d'envisager d'étendre le champ d'application de l'Accord actuel du GATT relatif aux marchés publics, aux autres organismes gouvernementaux qui sont

de grands acheteurs de produits non sujets actuellement à la concurrence internationale. Cela comprend l'équipement de transport urbain, le matériel de télécommunications, l'équipement de production et de transmission d'énergie, et certains services achetés par les gouvernements.

Ces dernières années, la production agricole mondiale, stimulée dans une grande mesure par un subventionnement excessif, a dépassé de plus en plus la demande mondiale. Depuis 1981, les cours mondiaux du blé ont baissé presque de moitié. Dans l'intervalle, les stocks ont augmenté de 85 pour cent et équivalent maintenant à deux années d'échanges mondiaux.

La communauté internationale s'accorde à reconnaître les causes profondes de cette crise: des programmes de soutien agricole qui ont pour effet d'encourager les agriculteurs à produire de façon excessive.

Au cours de la dernière décennie, les problèmes se sont aggravés à la suite d'un ralentissement de la demande et d'augmentations de l'offre découlant de l'application d'une technologie agricole de pointe et de l'accroissement de la production qui en a résulté dans certains pays en développement.

Les agriculteurs ont subi des pertes financières en raison de la baisse artificielle des prix mondiaux. En conséquence, les coûts des programmes de soutien agricole ont augmenté fortement et drainent maintenant d'importantes ressources dans de nombreux pays. Les effets sur les exportations des pays en développement sont particulièrement graves.

Tous les pays industrialisés ont contribué à la crise agricole qui sévit actuellement à l'échelle mondiale. La Communauté économique européenne (CEE), autrefois importatrice de céréales, est devenue un important exportateur sous l'effet des diverses subventions accordées dans le cadre de sa politique agricole commune. Pour leur part, en réponse aux subventions à l'exportation de la CEE, les États-Unis ont intensifié leur recours aux subventions à l'exportation, ce qui a tendance à faire baisser davantage les prix mondiaux.

Invoquant la sécurité alimentaire, les Japonais se sont montrés hésitants à ouvrir leur marché, où les coûts sont très élevés. Par conséquent, le Canada et d'autres producteurs efficaces ont été entraînés dans une guerre agricole coûteuse.

Depuis ces deux dernières années, la communauté mondiale reconnaît de plus en plus la nécessité de réformes collectives dans ce domaine. Le Canada a contribué à la réalisation de ce consensus en recherchant:

- l'inclusion des questions agricoles à l'ordre du jour des Sommets économiques de 1986 et 1987;
- la tenue de consultations entre les principaux pays exportateurs de blé;
- avec l'Australie, la tenue de réunions du «Groupe de Cairns» des pays développés et des pays en développement qui exportent des produits agricoles;
- l'inclusion dans la Ronde Uruguay, pour la première fois dans les négociations du GATT, de toutes les politiques agricoles qui influent sur le commerce; et
- la publication d'une importante étude de l'OCDE sur les politiques et le commerce agricoles, et l'adoption par les ministres de l'OCDE d'un ensemble de principes en vue d'une réforme internationale.

Élaborer de nouvelles règles pour le commerce agricole

Le Sommet de Venise de juin 1987 a réaffirmé l'accord de l'OCDE et a imprimé un élan à la nouvelle série de négociations du GATT comme moyen de réaliser des changements fondamentaux.

Dans le cadre de la Ronde Uruguay, le Canada fera des pressions en faveur de la libéralisation des échanges, de l'élaboration de règles justes, prévisibles et efficaces concernant les subventions à l'exportation et les subventions intérieures, ainsi que des mesures comme les prélèvements variables, les restrictions quantitatives, la limitation des exportations et les barrières techniques.

Un accès plus sûr et plus prévisible aux marchés est d'une importance cruciale pour les milieux d'affaires afin qu'ils puissent considérer de nouveaux investissements importants liés au commerce international.

Les avantages de la libéralisation des échanges et des ententes obligatoires tarifaires que les séries précédentes de négociations du GATT ont permis de réaliser peuvent être gravement compromis par le recours à des mesures de protection exceptionnelle liées au commerce tant loyal que déloyal.

Un important objectif des négociations actuelles est d'arriver à un consensus international sur le recours à toutes les formes de «mesures de sauvegarde», notamment les mesures de réduction des importations dans les situations d'urgence en vertu de l'article XIX du GATT, les restrictions volontaires des exportations et les arrangements de commercialisation ordonnée. L'impact des mesures de sauvegarde sur l'ajustement structurel des industries protégées par ces mesures devra également être abordé au cours des discussions.

Il faut aussi procéder à une révision des règles actuelles concernant les subventions et les mesures compensatrices. Le Canada souhaite davantage de discipline dans l'utilisation des subventions qui nuisent aux intérêts commerciaux des parties contractantes: par exemple, les crédits subventionnés à l'exportation et les subventions qui portent préjudice au commerce des produits agricoles. Le Canada travaillera aussi à la réalisation d'un accord international plus étendu sur la définition et la mesure des subventions, ainsi qu'à l'amélioration des règles, procédures et conditions qui régissent le recours aux mesures compensatrices.

Trois «questions nouvelles», qui ont chacune leur importance du point de vue des intérêts du Canada, figurent à l'ordre du jour de la Ronde Uruguay: le commerce des services, les investissements et les droits de propriété intellectuelle dans un contexte commercial.

Le commerce des services

En ce qui a trait aux services, il est question du commerce des biens incorporels, comme les services de consultation de toutes sortes, le traitement de l'information, le transport, les assurances, etc. Ce secteur, qui représente maintenant 20 pour cent de la valeur du commerce mondial, prend de plus en plus d'importance. Par conséquent, le Canada estime qu'il y a lieu d'élaborer un nouveau cadre de règles régissant le commerce des services qui soit comparable à celui qui existe pour le commerce des marchandises, et de trouver des moyens de réduire les barrières de façon à favoriser une meilleure consommation intermédiaire des services.

Assurer l'accès
aux marchés:
règles plus sévères
touchant les
mesures de
protection
exceptionnelle et
les subventions

Le Canada
et les questions
«nouvelles»
au GATT

La grande diversité de règlements qui ont été mis en place par les pays membres rend ce domaine particulièrement complexe. Il convient de se pencher, toutefois, sur des principes fondamentaux comme la non discrimination, le traitement national et la transparence des règlements nationaux. La Ronde Uruguay donne à la communauté internationale du commerce une chance d'élaborer des règles de base avant que le commerce des services ne donne lieu à un affrontement croissant dans les relations commerciales bilatérales.

Droits de propriété intellectuelle

Le Canada estimait que la question des droits de propriété intellectuelle devait figurer à l'ordre du jour de la Ronde Uruguay, étant donné l'importance, pour le commerce international, des activités innovatrices et créatrices. Il y a lieu de conférer aux droits de propriété intellectuelle une protection juridique qui ne crée pas, directement ou indirectement, des obstacles au commerce. Le Canada veillera à ce que les droits de propriété intellectuelle soient traités d'une manière qui favorise l'expansion du commerce, ainsi que le développement économique et l'expansion de l'investissement liés au commerce.

L'investissement lié au commerce

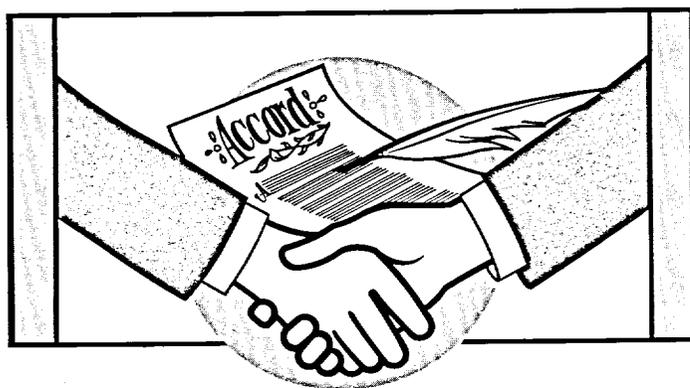
Tout en reconnaissant que les autorités nationales doivent pouvoir influencer l'orientation de l'investissement dans des circonstances particulières, le Canada appuie la libéralisation du régime international des investissements. Parmi les mesures envisagées à cet égard dans le cadre de la Ronde Uruguay, notons l'imposition d'objectifs précis pour l'exportation ou de niveaux d'achats intérieurs comme condition de l'approbation des investissements.

Le GATT voit sa crédibilité sérieusement compromise à la suite de la prolifération, au fil des ans, des exceptions et des dérogations à ses règles, sans compter les pressions énergiques et continues des forces protectionnistes des principaux pays du GATT. Selon le Canada, le GATT revêt une importance vitale pour la communauté mondiale comme principal moyen de préserver les gains déjà réalisés au chapitre de la libéralisation du commerce. Il reconnaît également l'importance du GATT pour la gestion de ses relations commerciales avec la plupart des autres pays.

Le Canada attache donc une grande importance à l'élaboration d'un mécanisme efficace et amélioré de règlement des différends. Il est en faveur d'une expansion du rôle du GATT qui, au lieu de se borner à administrer un accord commercial mondial, assumerait en outre la gestion des questions de politique commerciale internationale.

Il est dans l'intérêt de toutes les nations membres que le système du GATT soit renforcé. Parmi les questions qui seront abordées dans ce contexte, mentionnons un rôle plus efficace pour le GATT au chapitre de la surveillance et des politiques commerciales, une plus grande participation au niveau ministériel et une coopération accrue avec d'autres organisations économiques, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Renforcer le
système du
GATT



Dans le cadre de la Ronde Uruguay, le Canada joue de nouveau un rôle influent dans la formulation des règles du commerce international. Ce rôle actif traduit la détermination du gouvernement à restaurer un climat propice à la libéralisation du commerce mondial.

Participation* à l'accord général en 1987

Afrique du Sud	Gambie	Ouganda
République fédérale d'Allemagne	Ghana	Pakistan
Antigua et Barbuda	Grèce	Pays-Bas
Argentine	Guyane	Pérou
Australie	Haïti	Philippines
Autriche	Hong Kong	Pologne
Bangladesh	Hongrie	Portugal
Barbade	Inde	République centrafricaine
Belgique	Indonésie	République dominicaine
Bélize	Irlande	Roumanie
Bénin	Islande	Royaume-Uni
Birmanie	Israël	Rwanda
Botswana	Italie	Sénégal
Brésil	Jamaïque	Sierra Leone
Burkina Faso	Japon	Singapour
Burundi	Kenya	Sri Lanka
Cameroun	Koweït	Suède
Canada	Luxembourg	Suisse
Chili	Madagascar	Surinam
Chypre	Malaisie	Tanzanie
Colombie	Malawi	Tchad
Congo	Maldives	Tchécoslovaquie
République de Corée	Malte	Thaïlande
Côte d'Ivoire	Maroc	Togo
Cuba	Maurice	Trinité-et-Tobago
Danemark	Mauritanie	Turquie
Égypte	Mexique	Uruguay
Espagne	Nicaragua	Yougoslavie
États-Unis d'Amérique	Niger	Zaire
Finlande	Nigéria	Zambie
France	Norvège	Zimbabwe
Gabon	Nouvelle-Zélande	

*Parties Contractantes à l'Accord général